


| | | | | |
|---|---|------------------------------|----------------|-----------------|
|  | Document | Commission : GENERALE | Référence : | GEN-SAL3 |
| | CONDITIONS DE RESERVATION DE SALLE | | Edition du : | 20/12/2022 |
| | | | Délibération | |
| | | | Gestionnaire : | ADM- SD |

CONTRAT DE LOCATION **SALLE BELLEDONNE**

(Réservée à usage unique de réunions / salle hors-sac)

ENTRE LA COMMUNE D ' ALLEMOND,
ET LE PRENEUR :

Nom : Prénom : Tel :
Adresse :
Association :

La commune met à disposition, la salle et les annexes en vue d'organiser la manifestation suivante :
Du..... à.....heures, au.....à.....heures.

Salle uniquement ; Salle + vidéo projecteur.

PIECES A FOURNIR, INDISPENSABLES, A LA VALIDATION DU DOSSIER :

Pour tous les demandeurs : cet engagement de réservation dûment signé et daté.

Pour les particuliers :

Chèques à l'ordre du Trésor Public

- Une copie de l'attestation d'assurance avec mention « extension à fête familiale ».
- 2 chèques de location = Arrhes : € / Solde :€.
- Trois chèques de caution :
800 euros pour la salle, 15 euros pour le badge d'accès et 100 euros pour le ménage.

Pour les associations communales, les syndicats et les groupes « musée » :

- Une copie de l'attestation d'assurance pour l'année en cours
- Un chèque de caution pour l'année : 15 euros pour le badge d'accès

TARIFS DE LOCATION

| | ETE Du 01/05 au 30/09 | HIVER Du 01/10 au 30/04 |
|--|--|---|
| ASSOCIATIONS EXTERIEURES et AUTRE | 40 € Arrhes : 8 € / Solde : 32 € | 60 € Arrhes : 15 € / Solde : 45 € |
| ASSOCIATIONS COMMUNALES/SYNDICATS/ ECOLES et GROUPES « MUSEES » | GRATUITE | |

CONSULTATION DU PLANNING

Elle se fait en mairie d'Allemond, tel : 04 76 80 70 30

- Le preneur se déclare d'accord sur les termes du présent contrat après avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Le parrain (pour les extérieurs)
Nom, prénom :
Signature :

ALLEMOND, le.....
Signature du preneur, précédée de la mention :
« Lu et approuvé »